

RAPPORT
DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE
L'ASILE PSYCHIATRIQUE
DE BEL-AIR
GENÈVE
POUR L'ANNÉE
1933



GENÈVE
Imprimeries Populaires, Rue de Lausanne, 37-39

1934

RAPPORT
DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE
L'ASILE PSYCHIATRIQUE
DE BEL-AIR
GENÈVE
POUR L'ANNÉE
1933



GENÈVE
Imprimeries Populaires, Rue de Lausanne, 37-39

1934

Chronique de l'Asile clinique

L'année 1933 a été en tout assez semblable aux années précédentes. Il y a eu quelques admissions de moins, surtout dans le groupe des alcooliques. L'état sanitaire a été, en général, satisfaisant, tant pour les malades que pour le personnel.

Nous n'avons pas d'événements graves ou importants à signaler.

Par contre, nous devons marquer notre satisfaction entière et notre reconnaissance à nos autorités et au peuple de Genève, qui nous ont dotés d'un pavillon, le Pavillon I femmes, pour l'admission des femmes tranquilles. Il a eu l'agrément de chacun, dès sa mise en activité, en automne 1933, après avoir été inauguré par une cérémonie officielle en juin 1933.

Une appréciable décongestion des pavillons surencombrés eut lieu d'emblée, pour le plus grand bien des malades et du travail dans les divers services. Il fut même possible de procéder à l'évacuation totale d'un pavillon qui subit une rénovation complète.

La bibliothèque des malades a été copieusement dotée par de nombreux et généreux donateurs.

Les réjouissances accordées aux malades ont été nombreuses : aubades de nos corps de musique, fanfares et harmonies, matinées et soirées organisées par des amateurs ou par l'active Chorale mixte du personnel de Bel-Air, les fêtes de Noël et de fin d'année, le 1^{er} août, etc. La reconnaissance grande de Bel-Air est acquise aux nombreuses personnes qui, chaque année, entourent notre population hospitalisée de soins et d'agréments variés.

La commission a eu le très grand chagrin d'enregistrer la mort d'un de ses membres, M. Etienne Chennaz, maire de Thônex. En pleine activité, alors qu'il se trouvait devant sa table de travail au Département de l'instruction publique, il a été terrassé par la maladie et, en quelques jours, enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis.

M. Chennaz, par ses avis toujours pleins de bon sens et de pondération, par sa bienveillance et son affabilité, par la conscience scrupuleuse et intelligente qu'il apportait dans toute son activité, était un membre très écouté de la commission. Aussi lui garde-t-elle un souvenir ému et reconnaissant.

Les transformations et rénovations ont, cette année encore, été poussées très avant. Un nouveau crédit de Fr. 100,000.— va être englouti, qui nous a été consenti par le Grand Conseil. Malheureusement, il ne sera pas le dernier, tant de choses urgentes sont encore à rénover. Mais ce qui a été fait rend les plus précieux services; non seulement il y a plus de sécurité et une

RAPPORT DE L'Asile-clinique psychiatrique de Bel-Air

Commission administrative

MM. Grosselin, Ernest, Conseiller d'Etat, Président, jusqu'à novembre 1933.

Ehrler, André, Conseiller d'Etat, Président dès déc. 33.

Puthon, Louis, Vice-président.

Navazza, Frédéric.

Gency, François, Secrétaire.

Dufaux, Alexandre.

Dr Besse, Pierre.

Dr Flournoy, Henry.

Chennaz, Etienne, décédé le 28 septembre 1933.

Mossu, Albert.

Gallay, John, en remplacement de M. Chennaz.

M. Cornu, Charles, Procureur général, fait partie de droit de la Commission administrative.

Médecin-Directeur :

M. le Dr Ladame, Charles.

hygiène meilleure, mais divers services travaillent plus économiquement, tant du point de vue du matériel utilisé que de celui de la main-d'œuvre qui a pu être réduite ou utilisée plus efficacement ailleurs.

Il reste cependant bien à faire et de nouveaux efforts financiers seront nécessaires. Quand on sait que dans bien des services on a une perte de 20 à 30% du fait des appareils et installations absolument usés et défectueux et non sans danger, on ne peut que souhaiter voir se réaliser dans un avenir prochain les mises au point indispensables.

Toute la tuyauterie, encrassée, entartrée, percée en de multiples endroits, les canalisations obstruées, les services généraux (cuisine centrale, buanderie, etc.) en un pitoyable état, les installations électriques défectueuses, etc., devront être rénovés.

Plus du tiers du travail est déjà achevé. C'est ainsi que nos installations de chauffage auront sous peu de mois fait peau neuve totalement.

Personnel

M. Schechter, candidat médecin, a assuré, comme médecin-remplaçant, le service des vacances des médecins.

M. Cohen-Katz, candidat médecin, puis Dr en médecine, a rempli les fonctions de médecin-interne jusqu'à fin novembre 1933.

Mlle la doctoresse Yvonne Pidoux, médecin diplômé de la Confédération, a été nommée, dès novembre 1933, médecin-interne.

Peu de mutations chez les infirmiers, M. Arthur Egger a pris sa retraite dans les temps légaux. Par contre toujours mouvement et instabilité chez les jeunes infirmières.

Quelques changements et deux mises à la retraite prématurée pour invalidité dans le personnel des services généraux.

Le nombre des journées d'absence pour maladie, qui a toutefois diminué par rapport aux années précédentes, a été encore très élevé et cause par moments des perturbations sensibles dans certains services.

Policlinique psychiatrique

Nous relevons du rapport établi par le Dr Ferdinand Morel, médecin consultant de la Policlinique, les données suivantes :

Pendant l'année 1933 le nombre des consultants a été de 656. Le nombre des malades nouveaux durant cet exercice a été de 106. Les visites à domicile n'ont eu lieu qu'en cas d'urgence extrême.

RAPPORT MÉDICAL

I. Statistique des malades

	Hommes	Femmes	Totaux
Malades présents le 1 ^{er} janvier 1933 .	164 (172)*	229 (224)	393 (396)
» entrés en 1933	117 (136)	105 (128)	222 (264)
» soignés en 1933	281 (308)	334 (352)	615 (660)
» sortis en 1933	93 (124)	86 (101)	179 (225)
» décédés en 1933	14 (20)	30 (22)	44 (42)
» restants le 31 décembre 1933	174 (164)	218 (229)	392 (393)

* Les chiffres placés entre parenthèses sont ceux de 1932.

II. Mouvement de la population. — Tableau général 1933.

POPULATION ANCIENNE

POPULATION NOUVELLE

POPUL. TOT.

Groupes	POPULATION ANCIENNE										POPULATION NOUVELLE										POPUL. TOT.																									
	Prés. 1. I. 1933					Prés. 31 déc. 1933					Entrées 1er Xme séjour					Total						Sorties 1er Xme séjour					Décès 1er Xme séjour					Total					Prés. 31 déc. 1933					Population restante au 31 déc. 1933				
	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.		H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.										
I.	36	19	3	2	1	2	32	15	6	6	2	12	2	3	—	1	2	—	—	—	4	2	8	—	40	15	55																			
II.	4	1	1	—	—	—	3	1	3	4	5	—	8	4	3	4	3	—	—	—	6	4	2	—	5	1	6																			
III.	85	163	6	21	2	9	77	133	21	45	10	17	31	62	18	32	2	7	1	2	1	22	41	9	21	86	154	240																		
IV.	20	35	3	3	6	9	11	23	21	24	3	3	24	27	7	4	2	1	2	7	1	12	13	12	14	23	37	60																		
V.	7	4	—	3	—	—	7	1	3	1	1	4	4	5	3	—	1	1	—	—	4	1	—	4	7	5	12																			
VI.	12	7	4	3	—	—	8	4	30	5	6	—	36	5	27	3	5	—	—	—	32	3	4	2	12	6	18																			
VII.	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	2	—	1	—	—	—	—	—	1	—	1	—	1	—	1																			
Totaux	164	229	17	32	9	20	138	177	86	79	31	26	117	105	62	43	14	11	3	9	2	1	81	64	36	41	174	218	392																	

— 7 —

III. Nationalité des malades entrés en 1933

	Hommes		%	Femmes		%	Totaux		%
Genevois	46	39,4		44	41,9		90	40,5	
Confédérés	48	41		42	40		90	40,5	
Etrangers	23	19,6		19	18,1		42	19	
	117			105			222		

IV. Etat civil des malades entrés en 1933

	Hommes		%	Femmes		%
Célibataires	65	55.6		44	41.9	
Mariés	36	30.7		35	33.3	
Veufs	12	10.3		19	18.1	
Divorcés	4	3.4		2	1.9	
Séparés	—	—		5	4.8	
Totaux	117			105		

VIII. Rapatriements

57 rapatriements ont été effectués en 1933.

MALADES RAPATRIÉS	H.	F.	T.	Durée du séjour Nombre total des journées		Moyenne des journées par malade
				H.	F.	
Dans le canton de :						
Fribourg	5	3	8	222	147	46.1
Lucerne	1	1	2	40	35	37.5
Vaud	2	4	6	182	138	53.3
Berne	6	5	11	215	1947	196.5
Tessin	2	—	2	64	—	32.-
St-Gall	1	—	1	26	—	26.-
Neuchâtel	1	1	2	29	44	36.5
Zurich	1	1	2	24	42	33.-
Argovie	1	1	2	74	46	60.-
Grisons	—	1	1	—	9	9.-
Valais	2	1	3	122	55	88.5
Totaux	22	18	40	998	2463	86.5
En Italie	3	2	5	568	1147	343.-
» Espagne	1	—	1	64	—	64.-
» France	—	9	9	—	3534	392.6
» Autriche	—	1	1	—	3382	3382.-
» Tchécoslovaquie	—	1	1	—	129	129.-
Totaux	4	13	17	632	8192	519.-

IX. Durée du séjour à Bel-Air des malades rapatriés en 1933 Total par groupes des formes mentales

NOMBRE DES JOURNÉES

	Confédérés				Etrangers			
	Hom- mes	Jour- nées de ma- lades	Fem- mes	Jour- nées de ma- lades	Hom- mes	Jour- nées de ma- lades	Fem- mes	Jour- nées de ma- lades
Groupe I	1	47	1	125	—	—	—	—
» II	—	—	2	95	1	64	—	—
» III	7	221	12	2138	—	—	10	7248
» IV	4	224	3	105	2	355	3	944
» V	2	151	—	—	—	—	—	—
» VI	8	355	—	—	1	213	—	—
Totaux	22	998	18	2463	4	632	13	8192

X. Les décès en 1933 1. Malades entrés antérieurement à 1933

Formes des maladies mentales	Cause immédiate de la mort	H.	F.	T.	Durée du séjour jours
I. Imbécillité av. alcool et scler. later. amyotroph.	Cachexie	1	—	1	245 H.
Idiotie	Asystolie, cachexie	—	1	1	3745 F.
"	Rupture du cœur	—	1	1	7546 F.
III. Démence paranoïde.	Cardiopathie	1	—	1	7952 H.
Psychose halluc. chr.	Tuberculose pulmonaire	—	2	2	8040 F.
Dém. paran. av. alc.	Ca. estomac. Cachexie	—	1	1	8229 F.
Dém. (Hyperostose Front int.)	Bronchopneumonie	—	1	1	11909 F.
Dém. précoce	Anémie pernicieuse	1	—	1	3176 H.
Hébéphrénie	Tuberculose pulmonaire	—	1	1	1623 F.
Délire d'interprétation ch. sén.	Bronchite	—	1	1	657 F.
Délire d'interprét.	Défaillance cardiaque	—	1	1	1874 F.
Dém. précoce avec dépression	Tuberculose pulmonaire	—	1	1	789 F.
Délire d'infection av. alcoolisme	Ca. du méat urétral	—	1	1	95 F.
IV. Paralyse générale	Hyperthermie	1	—	1	4045 H.
"	Cachexie	1	—	1	576 H.
Presbyophrénie	Marasme	1	—	1	446 H.
Maladie d'Alzheimer	Pneumonie	1	—	1	1308 H.
"	Bronchite chronique	1	—	1	178 H.
Artérioscl. cérébrale	Pneumonie	1	—	1	161 H.
"	Bronchopneumonie	—	1	1	1704 F.
"	"	—	1	1	331 F.
avec crises épil.	Cachexie (Ca. col utér.)	—	1	1	1023 F.
Artériosclérose	Hématomèse, ulc. estom.	—	1	1	62 F.
"	Ramollissem. cérébral	—	1	1	1114 F.
Psych. sénile av. alc.	Bronchite chr. Cachexie	—	1	1	473 F.
"	Myocardite	—	1	1	652 F.
"	Diabète (Gangrène)	—	1	1	1958 F.
"	Bronchopneumonie	—	1	1	1601 F.
Paranoïa sénile	Totaux	9	20	29	53425 F. 18087 H.
Chorée chronique					

2. Malades entrés en 1933

Formes des maladies mentales	Cause immédiate de la mort	H.	F.	T.	Durée du séjour en jours
III. Catatonie périodiq. .	Pneumonie	1	—	1	4 H.
Psych. chron. d'int.	Myocardite	1	—	1	114 H.
Manie périodique . . .	Faiblesse cardiaque . . .	—	1	1	147 F.
Délire aigu	Epuisement	—	1	1	21 F.
IV. Paralyse générale .	Mort subite (pas d'obduct.)	1	—	1	1 H.
X. Artérioscl. cérébrale	Myocardite	—	1	1	30 F.
"	"	1	—	1	113 H.
"	Rupture d'anévr. (aorte).	—	1	1	201 F.
(une av. Hémipl. g)	Bronchopneumonie . . .	—	2	2	29 F.
Psych. sénile	Hématome de dure mère.	1	—	1	21 H.
"	Bronchopneum. grippale.	—	1	1	19 F.
"	Myocardite	—	1	1	45 F.
"	Bronchopneumonie . . .	—	1	1	44 F.
Séquel. d'Encéph. épid.	"	—	1	1	50 F.
	Totaux	5	10	15	586 F. 253 H.

Rapport administratif et financier 1933

Les prévisions budgétaires pour 1933 étaient : (1932)

Aux dépenses	Fr. 1,175,850.—	Fr. 1,207,600.—
Aux recettes, y comprise l'allocation de l'Etat de Fr. 850,000.—	» 1,161,000.—	» 1,170,000.—

laissant entrevoir un déficit probable de

	Fr. 14,850.—	Fr. 37,600.—
--	--------------	--------------

Les dépenses sont élevées à Fr. 1,146,398.75 Fr. 1,166,875.35

Les recettes ont été, y comprise l'allocation de l'Etat (Fr. 850,000.—) de » 1,146,398.75 » 1,166,875.35

équilibrant les dépenses, qui se sont trouvées réduites de Fr. 29,451.25 sur les prévisions.

En 1933, l'Asile a reçu pour la pension des malades non assistés Fr. 143,575.75, somme inférieure aux recettes des années précédentes (1932 : Fr. 155,450.85; 1931 : Fr. 153,307.80; 1930 : Fr. 169,004.80; 1929 : Fr. 185,924.90) et qui traduit la situation économique actuelle.

Pour les malades assistés, les recettes provenant de l'Assistance publique médicale ont été :

	(1932)	(1931)
Pour les Genevois, de	Fr. 42,604.35	Fr. 36,680.35
Pour les confédérés et étrangers, de	» 42,147.—	» 50,643.25
Ensemble	Fr. 84,751.35	Fr. 87,323.60
		Fr. 99,360.75

Le calcul du nombre des journées s'établit comme suit :

	(1932)	(1931)
Fonctionnaires, infirmiers et infirmières, employés journaliers	56,295	55,921
Malades	143,337	144,797
		141,686

et se répartit comme suit pour l'ensemble des malades, par nationalité :

	(1932)	(1931)
Genevois	117,725	116,880
Confédérés	10,663	9,853
Etrangers	14,949	18,064
Totaux :	143,337	144,797
		141,686

Les malades non assistés participent à ce nombre pour 30,390 journées, soit le 21,20% (1932 : 21,30%; 1931 : 20,57%; 1930 : 20,12 %); il reste pour les malades assistés 112,947 journées, soit le 78,80% se répartissant comme suit :

Assistés genevois :
100,745 journées = 70,29% (1932 : 68,96%, 1931 : 70,66%)

Assistés confédérés :
3,326 journées = 2,32% » 2,13%, » 2,23%

Assistés étrangers :
8,876 journées = 6,19% » 7,61%, » 6,54%

du total des journées de maladie.

Le coût de la journée-maladie, non compris les intérêts du capital, a été de :

	(1932)	(1931)
Malades et employés réunis	Fr. 5,742	5,813
Malades seuls	» 7,997	8,058
		8,456

Le 31 décembre 1933, l'effectif des malades non assistés en traitement à l'Asile représentait le 21,39% de la population-malades (1932 : 21,38%, 1931 : 20,87%).

Celui des assistés genevois, le 70,36% (1932 : 69,72%, 1931 : 70,48%)

Celui des assistés confédérés, le 1,80% » 1,02%, » 1,53%

Celui des assistés étrangers, le 6,45% » 7,88%, » 7,12%

Le crédit extraordinaire de Fr. 100,000.— pour travaux urgents (arrêté du Grand Conseil du 20 mai 1933) présente au 31 décembre 1933 un solde disponible de Fr. 89,534.30, somme fortement engagée, du reste, dans les travaux en cours d'exécution.

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

Extrait des Registres du Conseil d'Etat

3 octobre 1934

Le Conseil d'Etat

Vu l'article 4 de la loi du 21 novembre 1900 sur l'organisation de l'Assistance publique médicale;

Vu les rapports du Contrôle financier cantonal des 4 août 1934 (Hôpital cantonal), 29 juin 1934 (Asile des aliénés), 16 mai 1934 (Hospice des convalescents), 26 juin 1934 (Asile de Loëx);

Sur la proposition du Département de l'hygiène, assistance publique et assurances sociales ;

arrête :

D'approuver pour l'exercice 1933 les comptes rendus administratifs et financiers de l'Hôpital cantonal, de l'Asile des aliénés, de l'Hospice des convalescents et de l'Asile de Loëx, et d'en autoriser l'impression.

Certifié conforme :

Le Chancelier : Louis SOLDINI.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<i>Asile-Clinique psychiatrique de Bel-Air :</i>	
Chronique de l'asile	3
Rapport médical	5
Rapport administratif et financier	14
 <i>Extrait des registres du Conseil d'Etat</i>	 23
